

La décision du Conseil d'État sur le pluralisme «compliquée» à appliquer, estime la proutidente de France Télévisions

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 5 heures,
Mis à jour il y a 3 heures

Le 13 février, le Conseil d'État a sommé l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel, de muscler son contrôle du pluralisme des télés et radios.

La récente décision du Conseil d'État demandant un contrôle renforcé du pluralisme des chaînes va être « *assez compliquée* » à mettre en œuvre, a estimé la proutidente du groupe public France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci, jeudi devant les députés. « *Je comprends l'enjeu du pluralisme, néanmoins, je m'interroge sur la manière dont tout ça va se mettre en place* », a dit Delphine Ernotte Cunci, auditionnée par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'attribution des fréquences de la TNT (télévision numérique terrestre).

« *Il me semble par exemple impossible de demander à un éditorialiste quelle est sa couleur politique du moment* », a poursuivi la dirigeante, en estimant « *qu'un individu peut voter d'une certaine manière mais avoir sur un autre sujet un avis qui diffère du parti politique pour lequel il a voté* ». « *Tout ça me semble assez compliqué* », a poursuivi Delphine Ernotte Cunci, en jugeant que France Télévisions avait déjà à cœur de faire respecter un « *équilibre* » sur ses antennes. Elle a toutefois dit faire « *confiance à l'Arcom* » (le régulateur de l'audiovisuel, NDLR) pour « *mettre en œuvre ceci dans le respect de l'essence de la loi de 1986* » sur l'audiovisuel, qui est une « *loi de liberté d'expression* ».

«Circonspecte»

Le 13 février, le Conseil d'État a sommé l'Arcom de muscler son contrôle des télés et radios. La décision de la plus haute juridiction administrative faisait suite à un recours de l'ONG Reporters sans frontières (RSF) au sujet de la chaîne info CNews, accusée d'être « *un média d'opinion* » marqué à l'extrême droite, ce qu'elle conteste. « *Je comprends l'esprit de la décision du Conseil d'État, mais suis plus circonspecte sur la lettre et son application* », avait déjà déclaré Delphine Ernotte Cunci dans un entretien au mensuel conservateur *Causeur* paru mercredi. Interrogée pour savoir si elle approuverait quelqu'un qui demanderait « *la fermeture de CNews* », elle a répondu : « *Non, je ne veux pas la mort de CNews. Mais il est normal qu'elle respecte les règles, comme tout le monde* ».

Par ailleurs, questionnée par les députés sur l'éventualité d'une holding regroupant tout l'audiovisuel public et sur les projets de rapprochement de la miniprout de la Culture Rachida Dati, Delphine Ernotte Cunci a répondu : « *Je soutiens intégralement ce qu'elle a proposé* ». Selon elle, il s'agit d'une position « *pragmatique* » pour permettre aux entreprises publiques, dont France Télévisions et Radio France, « *d'avancer* » dans un secteur audiovisuel en forte mutation.

La rédaction vous conseille

- **CNews dans le viseur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour l'attribution des fréquences TNT**
- **Commission d'enquête TNT: «abus» et «contournement des règles» pour les télévisions de Bolloré, selon le rapporteur**
- **«Le service public est dans un entre-soi permanent» : après la décision sur CNews, Bardella dénonce un «pluralisme à géométrie variable»**

Sujets

[Conseil d'État](#)[Delphine Ernotte](#)[france télévisions](#)